

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, MEYNIER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY Mme VERNIER pouvoir à Mme DEPIERRE M. JABER pouvoir à M. TAUBATY</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : Mme HALLE</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procuration : 4	
Convocation du : 21 / 03 / 2025	

DÉLIBÉRATION N° 16 :

Fiscalité locale : Vote des taux 2025

Madame la Maire expose que vu l'état 1259 COM portant notification des bases nettes d'impositions des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'année 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de

- **MAINTENIR** pour 2025 les taux d'imposition directe communale comme suit :

Taxes	Taux 2024	Taux 2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	48.33 %	48.33 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	31.63 %	31.63 %
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres	12.46%	12.46%

- **AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer tout document utile.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Arbois, le 7 avril 2025

La Maire



Valérie DEPIERRE (JURA)

La Secrétaire de Séance,

Cathy HALLE